

Synthèse du rapport Toxicovigilance biocides 2022



Le Centre Antipoisons dispose d'une expertise spécifique dans le domaine de la toxicologie et joue un rôle crucial en matière de prévention, de toxicovigilance, de recherche scientifique, de formation et de mise en réseau. Dans le cadre de l'aide urgente, le Centre Antipoisons, joignable 24h/24 et 7j/7, répond à plus de 60 000 appels par an.

À la demande du Service public fédéral, Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement (SPF SPSCAE), le Centre Antipoisons a rédigé une étude sur les appels relatifs aux produits biocides en Belgique en 2022. **L'étude rapporte l'évolution du nombre d'expositions par groupe de produit et par type de biocides, et met en évidence les tendances clés en soulignant des différences significatives entre les groupes d'âge, les catégories de produits ainsi que l'influence des saisons.**

La majorité des expositions humaines sont dues à des produits désinfectants (groupe 1) et produits de lutte contre les nuisibles (groupe 3). Les adultes sont davantage exposés aux désinfectants, les expositions aux désinfectants et algicides (type de produit 2, TP2) s'avérant les plus nombreuses, suivies des expositions avec des désinfectants pour l'hygiène humaine (TP1).

La pandémie a entraîné une augmentation des appels impliquant des désinfectants. En 2022, le nombre d'expositions aux TP1 (hygiène humaine) et TP2 (désinfectants et algicides) est resté à un niveau plus élevé qu'avant la pandémie de COVID-19, mais moindre qu'en 2020 et 2021.

Les appels pour des expositions à des produits de lutte contre les nuisibles (groupe 3) concernent plus fréquemment les enfants que les adultes. Pour ce groupe de produits, les expositions aux insecticides (TP18) sont les plus fréquentes, suivies des expositions aux répulsifs et attractifs (TP19) et les rodenticides (TP14).

Les expositions présentent une variation saisonnière se traduisant par une augmentation pendant les mois d'été, attribuable à l'utilisation de produits tels que les désinfectants pour piscines. Les rodenticides, insecticides et répulsifs et attractifs (TP14, TP18, TP19) sont également plus fréquemment utilisés durant les mois d'été.

Les voies d'exposition diffèrent entre enfants et adultes et suivant les types de produits biocides. Chez les enfants, le contact oral reste la voie d'exposition la plus fréquemment signalée, ce qui s'explique en grande partie par le comportement exploratoire des enfants en bas âge. Chez les adultes, on observe une plus grande variabilité, la voie d'exposition étant également liée à la forme d'utilisation de certains types de produits biocides : ainsi, les contacts par inhalation sont plus fréquents chez l'adulte, principalement avec des biocides utilisés en spray (par exemple, les insecticides) ou lors de la génération d'un dégagement gazeux.

La présence de symptômes lors de l'appel diffère selon les catégories de biocides. Cela est lié aux substances actives, certaines provoquant un effet immédiat (par exemple, les vapeurs de chlore) et d'autres un effet différé (par exemple, les anticoagulants tels que le difénacoum).

Finalement, peu de variations sont observées dans **la répartition des substances actives** par type de produit au fil des années :

- Concernant les produits destinés à l'hygiène humaine (TP1), les substances à base d'alcool restent les plus souvent mentionnées lors des appels auprès du Centre Antipoisons ;
- Les produits contenant du chlore et les dérivés d'ammonium quaternaire restent très présents dans le groupe des désinfectants et des algicides (TP2).
- Les dérivés d'ammonium quaternaire sont également impliqués dans la majorité des expositions aux biocides destinés à désinfecter des surfaces en contact avec des aliments (TP 4) et aux agents conservateurs pour matériaux de construction (TP10).
- Les mélanges de pyréthrinoïdes et d'antifongiques sont le plus souvent cités comme agents de conservation du bois (TP8).
- Les rodenticides à base d'anticoagulant restent les plus courants parmi les rodenticides (TP14).
- Le groupe des pyréthrinés et des pyréthroïdes reste, comme les années précédentes, le principal groupe parmi les insecticides, les acaricides et les produits pour la lutte contre d'autres arthropodes (TP18).
- L'huile d'eucalyptus citriodora reste présente de manière prédominante au niveau des répulsifs et attractifs (TP 9), suivie par le DEET et l'IR3535.

En conclusion, le Centre Antipoisons a mis en évidence des tendances significatives : l'impact différencié sur les groupes d'âge, la saisonnalité et les différences entre les groupes et types de produits. Les désinfectants et les produits de lutte contre les nuisibles demeurent au cœur des préoccupations.

Cette étude appelle à une vigilance continue, à des approches ciblées dans la prévention et à une collaboration renforcée pour garantir la sécurité et la santé de la population. Un nombre d'expositions s'avèrent évitables : grâce à un stockage adéquat des biocides (par exemple, ne pas conserver les récipients contenant des dérivés chlorés dans des environnements chauds et humides ; les bouteilles de gel hydroalcoolique n'ont pas leur place à côté de la table à langer) et en éloignant les enfants et les animaux domestiques pendant l'utilisation des produits biocides.